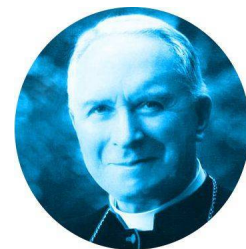




La Lettre

de MEDIAS-CATHOLIQUE.INFO

Nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité, mais seulement pour la vérité.
(2 Co. XIII, 8)



2,5 € . Nouvelle série - n° 13

Semaine du 14 décembre 2017

La rédaction de MCI adresse à tous ses lecteurs ses vœux pour une très sainte fête de Noël.



La LETTRE
de MEDIAS-CATHOLIQUE.INFO

est une publication du site

MEDIAS-PRESSE.INFO
L'info sans concession

1^{er} site d'information
réellement catholique

Retrouvez-nous sur internet :

medias-presse.info
medias-catholique.info

Exclusif - Entretien avec M. l'abbé Paul Morgan, ancien supérieur du district de Grande-Bretagne de la Fraternité Saint-Pie X

7 décembre 2017 - (Le style parlé de la vidéo ^(a) a été légèrement amélioré.)

«

Je suis l'abbé Paul Morgan, ordonné par Mgr Lefebvre à Ecône, en 1988. Après cela, j'ai été 4 ans dans la maison du district à Londres, comme assistant. Suivant cela, j'ai été le 1^{er} supérieur de la Fraternité Saint-Pie X dans les Philippines pendant 4 ans, jusqu'à 1996. Puis 2 ans comme directeur d'école à St Mary's School en Angleterre et puis 5 ans en tant que prier à Postfalls dans l'Idaho aux Etats-Unis. Et puis 2 ans comme supérieur de district de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et la Scandinavie, jusqu'en 2015. Puis année sabbatique à Montgardin, que j'avais demandée. Et puis 2016-2017, prier à Vancouver au Canada.

MCI : Quelles est votre situation actuelle ?

Abbé Morgan : Maintenant je me trouve en dehors de la Fraternité, puisque j'ai donné ma démission le 9 août de cette année [2017] à cause de l'affaire des mariages.

Pourquoi l'affaire des mariages vous a-t-elle poussé à la démission ?

Il me semblait, il me semble toujours, que c'est un compromis essentiel d'accepter le principe que les prêtres représentant les diocèses modernes viennent chez nous, dans les bastions de la Tradition, pour recevoir les promesses des mariés. Même si [on est] dans la pratique un peu restreinte de telles choses, on a accepté le principe. Et c'est pour cela, au concret, que j'ai fait ma lettre de démission.

Pourquoi réagir maintenant ?

Je pense que nous étions plusieurs, pas mal de prêtres et de supérieurs mêmes, qui avaient réagi contre la nouvelle façon de faire, déjà n'est-ce pas, avant le chapitre 2012. Nous étions plusieurs à Albano, en 2011, à dire à Mgr Fellay, très respectueusement, qu'il ne fallait pas poursuivre ces démarches pour faire un accord avec la Rome moderne. Donc, on a beaucoup déjà fait dans la Fraternité, entre nous, avec les supérieurs pour, oui, dénoncer et pour s'opposer à ces démarches. Par exemple, en 2012, le district de Grande-Bretagne était prêt,

en entier, à faire cession – *si l'on dit cela en français* –, si l'on faisait un accord faux avec la Rome moderne. Donc, ce n'est pas que cette année que l'on a commencé à réagir, mais c'est déjà depuis des années.



Pourquoi ne pas avoir réagi publiquement ?

Je pense que le manifeste, la déclaration des 7 doyens et des supérieurs des communautés amies en France, c'était très, très bien dit. Donc de façon publique, c'était déjà expliqué. Et je peux dire aussi, avoir fait les choses en ordre et en règle, en envoyant un manifeste signé par plusieurs prêtres du Canada à Mgr Fellay et à Menzingen, en expliquant assez simplement, les problèmes graves avec ces nouvelles directives pour faire les mariages. Alors tout de suite on a parlé de cela sur internet, donc c'est devenu public, etc. Voilà. J'ai choisi de faire les choses comme cela. Maintenant, si je parle davantage publiquement, puisque j'ai eu un peu le temps de m'organiser – on quitte le Canada avec une valise dans la main, puis ne sachant pas trop comment faire puisqu'on ne pense jamais à se retrouver seul, dehors et comme cela.

Quelles perspectives pour le chapitre général de 2018 ?

Malheureusement, je n'ai pas beaucoup d'espoir dans le chapitre général de l'année prochaine. Il me semble qu'avec le changement des esprits qui se fait depuis plusieurs années déjà, on pense que maintenant "Rome est gentil", "Rome nous aime", "on peut faire un accord

ou faire plus de bien soi disant à l'intérieur de l'Eglise". Comme si nous étions en dehors de l'Eglise jusqu'alors, ce n'est pas croyable, n'est-ce pas ? Donc, je n'ai pas beaucoup d'espoir. Et on voit que les bons prêtres comme les 7 doyens, par exemple, qui ont fait un très bon document – et un bonjour spécial à M. l'abbé de la Rocque en exil dans les Philippines, pays que j'aime beaucoup mais, tout de même, il est en exil –, on voit ce qui arrive aux prêtres qui dénoncent de façon respectueuse et droite les problèmes, on les punit. Alors je pense que les supérieurs, au chapitre, vont suivre tout simplement ce que Menzingen leur dit.

Qu'en est-il de votre apostolat ?

Actuellement, je n'ai pas d'apostolat officiel. Je suis en contact avec pas mal de prêtres, en France et à l'étranger. Et avec des fidèles, en les encourageant, en les soutenant. Aussi bien avec des prêtres qui nous ont quittés cela fait déjà quelques mois ou quelques années, pour des raisons finalement tout à fait semblables.

C'est très encourageant en France de voir les communautés religieuses bien solides, religieux et religieuses. Je suis en contact avec eux mais je



comprends que c'est une situation difficile pour ces communautés qui risquent des sanctions peut-être, si elles se montrent trop publiquement en accord avec les prêtres comme moi-même.

Tout de même, on célèbre la

messe, on prie, on visite des confrères, on a pu prêcher une retraite jusqu'alors, on a fait des visites à droite et à gauche. Je reçois beaucoup d'invitations dans d'autres pays pour faire des choses. Mais actuellement, ce sont pour des questions plutôt pratiques : il faut s'organiser avant de se lancer dans de prochaines choses. Mais je pense, il me semble qu'en juin-juillet 2018 justement, on va se mettre en action. Je pense qu'il y aura plus de réactions bonnes, au cours de cette année à venir.

Etes-vous en lien avec les évêques sacrés par Mgr Williamson ?

Oui si besoin est, bien sûr, puisqu'il faut des évêques pour les Ordres et les confirmations. Sacrer les évêques dans ce cas

“ Notre-Dame de Fatima a bien parlé des désorientations diaboliques. ”

d'urgence, Mgr Lefebvre lui-même avait dit, cela peut se répéter. Ce n'est pas quelque chose réservé exclusivement à Mgr Lefebvre. Oui, on est tout à fait disposé à collaborer avec les fidèles, catholiques fidèles.

En conclusion ?

Je conclus en disant qu'on a toujours l'espérance dans le Bon Dieu. Je pense à Mgr Lefebvre qui s'est trouvé seul. Il a démissionné des spiritains pour ne pas contribuer à la destruction de sa congrégation et ainsi, les prêtres, comme lui, et plusieurs autres certainement, ont fait cela pour des raisons importantes. Essayons de réaliser des contacts, de se regrouper afin d'aider d'autres prêtres qui, pour l'instant, restent à l'intérieur de la Fraternité, en espérant d'organiser quelque chose pour les aider. Et aussi les fidèles



bien solides. Il y a bien du travail à faire. On a de l'espoir.

Et puis, finalement, Notre-Dame de Fatima a bien parlé des désorientations diaboliques. Il me semble que ce qui arrive chez

nous c'est un exemple, en cette année 2017, de cette confusion d'esprit. Alors, comme le disait Mgr Lefebvre, il faut suivre fidèlement, il faut garder les principes du combat pour la foi, le bon combat et puis, s'il faut souffrir en faisant cela, que la sainte volonté de Dieu soit faite.



Entretien publié par

CHRISTIAN LASSALE

Le document cité est téléchargeable à partir du lien suivant:

(a) <http://medias-catholique.info/entretien-exclusif-avec-m-labbe-paul-morgan-ancien-superieur-de-district-de-grande-bretagne/11210>



Autriche - Hérésie et sacrilège dans la cathédrale de Vienne: le cardinal accueille des activistes homosexuels



Mgr Christoph Schönborn, dominicain et cardinal-archevêque de Vienne

12 décembre 2017 -Provocation homohérétique dans la cathédrale de Vienne : le cardinal Schönborn a prêté, le 1^{er} décembre dernier, sa chaire de la cathédrale Saint-Etienne de Vienne aux activistes gays, dont le fameux travesti-transsexuel-transgenre Thomas Nuewirth, de son nom de scène Conchita Wurst^(a), lors d'une veillée de prières inter-confessionnelle organisée pour les victimes du sida, en collaboration avec l'association *Aids Life*, à l'occasion de la *Journée mondiale contre le sida*. Les initiateurs de cet

événement, qui a donc reçu le placet du cardinal viennois, furent Gery Kesler, fondateur avec son partenaire homosexuel Torgom Petrosian, de l'association *Aids Life*. Décoration, intervenants, musique, tout a été concerté pour faire de cet événement, dans un lieu sacré de la catholicité, un rendez-vous idéologique, mondain et notamment sacrilège en l'honneur du monde arc-en-ciel : du plafond de la nef centrale descendaient

des grands panneaux avec inscrits dessus les noms des victimes du sida ; la veillée a consisté en l'interprétation du *Requiem* de Mozart, suivie d'une exhibition lgbt entre paraliturgie et revendications gays agrémentée de lumignons et de chants accompagnés de c l a q u e m e n t s de mains.

Au cours de son prêche, le cardinal a pleuré sur le méchant sida, les gentils homos et les pauvres victimes de la maladie dont il s'est bien gardé de mentionner le fait qu'elles appartiennent en majorité à la communauté lgbt... Bien entendu, il n'a pas même évoqué un instant la condamnation de la pratique de l'homosexualité par l'Église catholique. Au contraire, s'appuyant sur les



Thomas Nuewirth, alias « Conchita Wurts »



fameuses paroles du pape François, « *qui suis-je pour juger ?* », il a exprimé sa solidarité envers la communauté arc-en-ciel en façonnant un Dieu assujéti à leurs revendications immorales : « *Dieu ne veut juger personnes mais les sauver toutes. Qu'est-ce que cela signifie pour nous ? Ne pas juger, ne pas exclure.* »



homosexuelle adressée à Dieu le Père : « *Pose sur nous un œil attentif non seulement ici, mais aussi dans tous les autres lieux afin que nous puissions comprendre vraiment le monde et ses gens et qu'ainsi tu puisses nous aider à dépasser les exclusions, les discriminations et éviter les persécutions de ceux qui vivent leur identité de manière différente. Essayons de prendre conscience de tout cela et aidons ceux qui sont différents de nous-mêmes.* »



Gery Keszler et le cardinal Schönborn

Un vrai manifeste en faveur de l'homosexualité et de la transsexualité qui a obtenu le *nihil obstat* du

Le clou de cette célébration *homohérétique* a cependant été la performance du transsexuel Conchita Wurst. Sous les yeux attendris du cardinal Schönborn, qui semblait très à l'aise au sein de cette veillée inter-confessionnelle en forme de « sanctification » des pratiques contre-nature, la « femme à barbe » a lu une des prières d'intercession à saveur

prélat autrichien ! A toute cette sinistre assistance bigarrée et colorée, il reste à méditer les paroles explicites de la séquence du *Dies Irae* qui ont résonné sous les voûtes de la



cathédrale au cours du *Requiem* de Mozart :

« Jour de colère, que ce jour-là
Où le monde sera réduit en

cen-
dres,
Selon les oracles de David et de la Sibylle.
Quelle terreur nous saisira
lorsque le Juge apparaîtra
pour tout juger avec rigueur !
[...]
La Mort, surprise, et la Nature
verront se lever tous les hommes
pour comparaître face au Juge.
Le livre alors sera ouvert,
où tous nos actes sont inscrits ;
tout sera jugé d'après lui.
Lorsque le Juge siègera,
tous les secrets seront révélés
et rien ne restera impuni.
[...]
Rappelez-vous, Jésus très bon,
que c'est pour moi que vous êtes
venu ;
Ne me perdez pas en ce jour-là.
[...]
Quand les maudits, couverts de
honte,
seront voués au feu rongeur,
appelez-moi parmi les bénis.
En m'inclinant je vous supplie,
le cœur broyé comme la cendre :
prenez soin de mes derniers
moments.
Jour de larmes que ce jour-là,
où, de la poussière, ressuscitera
le pécheur pour être jugé ! »

FRANCESCA
DE VILLASMUNDO

Le document cité
est téléchargeable à partir du lien
suivant:

(a) <http://www.medias-presse.info/conchita-wurst-icone-culturelle-de-lonu-ou-la-consecration-de-la-femme-a-barbe-par-le-nouvel-ordre-sexuel-mondial/17380/>



Territoire britannique d'outre-mer

Premier territoire occidental à inverser la tendance LGBT : le sénat des Bermudes annule le mariage gay

14 décembre 2017 - Dans ce territoire britannique des Caraïbes, le prétendu mariage entre personnes du même sexe, qui avait été autorisé en mai dernier par les magistrats de la Cour suprême, vient d'être annulé par le vote des sénateurs, qui ont voté, hier 13 décembre, une loi pour au contraire l'interdire. Le territoire d'outre-mer britannique devient ainsi le premier exemple au monde à faire marche arrière sur cette question sociétale en dépit des énormes pressions de l'ONU, des USA et des puissances occidentales en général toujours à la traîne des États-unis. L'autocratie des juges, qui s'impose partout dans le monde

peu à peu et notamment dans les pays occidentaux malgré leurs constitutions mais à l'instar de la constitution américaine, a donc été mise en échec, hier 13 décembre, dans ce petit territoire composé de nombreuses îles. Composé d'une majorité de sénatrices (6 femmes contre 5 hommes), le sénat des Bermudes n'a pas craint de faire entendre la voix du peuple.

Les Bermudes sont un territoire d'outre-mer du Royaume-Uni. Le système législatif britannique est formé par un parlement bicaméral doté d'un Sénat de 11 membres et d'une chambre de représentants de 36 membres. Les Bermudes sont découpées en 9 paroisses (*parishes*) et 2 municipalités. Les Sénateurs

sont nommés par le Gouverneur et le Premier ministre, 50/50.

Les Représentants sont élus par les électeurs de plus de 18 ans au suffrage universel, pour une période de 5 ans.

La fête nationale (jour férié) est le 24 mai (ancienne date de l'anniversaire de la reine Victoria!). Ils sont sujets britanniques et ne font pas partie de l'aire européenne de Schengen.

EMILIE DEFRESNE

Source:

<https://fr.wikivoyage.org/wiki/Bermudes>



Fin de vie : l'Italie dit « oui » au bio testament.

La gauche exulte. La droite accuse : « c'est un suicide assisté »

15 décembre 2017 - La gauche l'appelle « le bio-testament » et exulte. La droite le nomme « euthanasie » et annonce qu'elle effacera la loi.

L'ultime étape pour faire passer la loi complexe sur « la fin de vie » ardemment souhaitée par la gauche italienne a eu lieu hier, jeudi 14 décembre : le texte sur les « Dispositions anticipées de traitement et en matière de consentement éclairé, loi déjà passée à la Chambre des députés » a été voté sans modification par le Sénat italien. La loi a donc été approuvée avec 180 votes pour, 71 contre et 6 abstentions. En sa faveur : la gauche et les élus du mouvement populaire M5S (Mouvement 5 étoiles). Opposés :

la droite et les catholiques en général.

« C'est un choix de civilisation. Un pas en avant pour la dignité de la personne » a écrit sur Twitter Paolo Gentiloni, l'actuel chef du gouvernement.

« La décision sur la fin de vie est loi. Il s'agit d'un pas en avant dans la direction de la liberté et de la prise de conscience des droits des malades. L'engagement maintenant sera d'accompagner avec soins et amour les malades. Accueillir, prendre soin, assister. Et respecter la liberté, toujours », déclare l'ancien premier italien Matteo Renzi, secrétaire du Parti démocrate.

Pour la droite, c'est une loi à



effacer tout de suite, une fois revenue au pouvoir. La réaction des opposants est forte : bien loin d'être un « bio-testament », les catholiques, mais pas uniquement, parlent explicitement d'euthanasie et de suicides assistés autorisés.

« Ce n'est pas une loi sur le testament biologique mais « la voie italienne pour l'euthanasie » à laquelle nous nous opposons fermement, avec un nombre

insuffisant. Mais cette opposition sera majoritaire demain, quand un nouveau parlement verra les rapports de force renversés et une majorité de centre-droit corrigera immédiatement les trois grandes distorsions de ce texte » a déclaré un des opposants à la loi, Gaetano Quagliariello. Le vice-président du Sénat,

Maurizio Gasparri, de *Forza Italia*, a eu des paroles tout aussi fermes en définissant cette loi « une abomination pleine de contradictions flagrantes ». Pour lui, le texte « ouvre à une dérive euthanasique ».

La Ligue, qui désapprouve elle-aussi le texte, promet de mettre un frein « à cette dérive

anthropologique » qui légitime « le suicide d'État. Une honte » a-t-elle précisé.

En attendant, c'est la culture de mort et non la dignité de la personne humaine, qui a fait un pas en avant !

FRANCESCA
DE VILLASMUNDO



Italie - Loi sur l'euthanasie :

ses partisans pleurent de joie parce qu'ils ont légalisé la mort

18 décembre 2017 - C'est le journaliste catholique et politiquement incorrect italien, Maurizio Blondet qui le remarque sur son blog, *Blondet and Friends* ^(a) : il y a eu, la semaine dernière, des scènes de pleurs au Sénat en Italie. Scène de pleurs... de joie ! Parce que les sénateurs viennent de légaliser la mort en faisant passer la loi sur le « bio-testament » ^(b), façon pudique... et féroce hypocrisie de nommer l'euthanasie.

Dans les tribunes du Sénat, l'avorteuse Emma Bonino (voir photo: avec son fichu sur la tête), – une des grandes personnalités ^(c) italiennes selon le pape François ^(d) qui la reçoit au Vatican ^(e) pour parler « accueil

de migrants », et ses disciples socialistes, gauchistes, radical-chic, pleurent de bonheur. Ils ont rempli leur mission : donner la mort au début de la vie, donner la mort à la fin de la vie...

Et ils sont contents !

A en pleurer...



FRANCESCA
DE VILLASMUNDO

Les documents cités sont téléchargeables à partir des liens suivants:

(a) <https://www.maurizioblondet.it/piangono-gioia-perche-legalizzato-la-morte/>

(b) <https://www.maurizioblondet.it/piangono-gioia-perche-legalizzato-la-morte/>

(c) <http://www.medias-presse.info/emma-bonino-lavorteuse-parmi-les-grandes-personnalites-italiennes-selon-le-pape-francois-au-secours-de-la-gpa/50379/>

(d) <http://www.medias-presse.info/italie-et-euthanasie-la-ligne-fluide-du-pape-francois-determinante/84892/>

(e) <http://www.medias-presse.info/emma-bonino-lavorteuse-pro-mariage-pour-tous-recue-par-le-pape-francois/64118/>

Italie - Loi sur l'euthanasie :

La ligne « fluide » du Pape François a été déterminante

15 décembre 2017 - Sous l'aimable vocable de « bio-testament », supercherie linguistique pour éviter d'utiliser la parole brutale « euthanasie », le Sénat italien, sous la pression de la gauche idéologiquement promotrice de la culture de mort, vient de voter le droit de se faire tuer ! ^(a)

Les aspects les plus funestes de cette loi sont nombreux puisqu'elle autorise le patient à refuser ou interrompre toutes les

traitements, même ceux salvateurs, ainsi que l'hydratation et la nutrition, lesquelles ne sont pas des thérapies et que l'on ne pouvait refuser jusqu'à hier. La ventilation n'est pas nommée mais implicitement elle fait partie également des différents traitements qui peuvent être écartés dorénavant.

« Non seulement on légitime l'euthanasie par omission, moi médecin je veux te laisser mourir

en ne te donnant pas les thérapies utiles pour vivre, mais aussi l'euthanasie active, moi médecin, par exemple, je débranche la perfusion qui t'alimente et d'hydrate et ainsi tu pourras mourir », commente le quotidien italien catholique *La Nuova Bussola Quotidiana* ^(b) qui continue : « Non seulement le patient pourra se soustraire aux soins en ne s'y soumettant pas et ainsi fermer les yeux pour toujours mais il pourra

demande au médecin qu'il l'aide à mourir. [...] Ce n'est pas une loi contre l'acharnement thérapeutique comme ils veulent nous la vendre mais bien une loi en faveur de l'euthanasie. [...] Toutes les circonstances et toutes les motivations sont valables pour demander à mourir... non seulement les patients en phase terminale mais aussi ceux qui peuvent guérir, les handicapés, les sains, y compris les personnes âgées, peuvent accéder à l'euthanasie d'État. Quiconque quelle que soit sa condition. [...] Concernant les motivations, chaque raison est bonne pour mourir et il n'y a même pas l'obligation de l'exposer au médecin, ni de la vérifier ni de l'indiquer sur le dossier médical. Donc on peut demander à mourir pas uniquement parce qu'on souffre horriblement mais aussi parce qu'on est déprimé, triste à cause

d'une dépression amoureuse ou d'une affaire qui a mal tourné, fatigué tout simplement de vivre parce qu'on est vieux, etc. Il suffira, dans la pratique, d'endormir la personne et la faire mourir de soif et de faim. La loi italienne sur l'euthanasie devient ainsi la norme la plus permissive qui existe au niveau mondial...»

La Nuova Bussola Quotidiana précise que le médecin n'a pas « le droit à l'objection de conscience. Donc si le patient demande à mourir, le médecin devra obéir, il sera contraint d'accomplir un assassinat. »

Certains en Italie considèrent que la ligne « fluide » du pape François a été décisive sur ce texte. Dans un long article, le quotidien *Il Giornale* ^(c) fait le constat que depuis l'avènement de Jorge Maria Bergoglio le regard de l'Église sur la fin de vie a changé et a donc pu influencer le vote au Sénat : « Peut-être hier au Sénat les choses auraient été différentes sans le discours que le pape François a adressé le mois dernier à Mgr Paglia, président de l'Académie pontificale pour la Vie. Une intervention qui certainement

avait confirmé le catéchisme de l'Église catholique sur les phases terminales de l'existence et la souffrance qui les accompagnent mais en même temps en avait rénové l'exégèse. Papa Bergoglio avait rappelé qu'avec la renonciation à l'acharnement thérapeutique on ne veut pas « procurer la mort » mais plutôt « on accepte de ne pouvoir l'empêcher. » Le pontife avait observé comment aujourd'hui « il est possible de prolonger la vie dans des conditions que l'on ne pouvait même pas imaginer dans



le passé » en relevant que « les interventions sur le corps humain deviennent toujours plus efficaces, mais ne sont pas toujours concluantes : elles peuvent soutenir des fonctions biologiques devenues insuffisantes, ou même les remplacer, mais cela n'équivaut pas à promouvoir la santé ». Il invitait « à ne pas insister avec des traitements qui produisent des puissants effets sur le corps mais parfois ne bénéficient pas au bien intégral de la personne ». »

Il Giornale continue : « La doctrine ne change pas mais avec Bergoglio il semble possible de la lire de manière plus conciliante par rapport à l'adhésion ferme de Benoît XVI qui en 2009 avait averti les fidèles que « la réponse à la souffrance ne peut jamais être la mort ». Avec l'approbation du bio-testament émergent deux visions à l'intérieur de l'Église. [...] Une est celle d'une sévère condamnation de la loi, exprimée par la CEI (Conférence épiscopale italienne). Pour Don Massimo Angelelli, directeur du Service national pour la pastorale de la santé, il s'agit d'une norme qui « laisse perplexe sur beaucoup de

points » et dans laquelle « comme Église catholique nous ne pouvons nous reconnaître en rien ». Pour Angelelli « c'est une erreur de considérer l'alimentation et l'hydratation comme thérapies. Boire et manger sont des droits inaliénables. » La position de l'Osservatore romano est plus précautionneuse : « Il s'agit d'une loi controversée sur laquelle on a beaucoup débattu » écrit le quotidien du Saint-Siège, ajoutant que le texte prévoit « dans le respect de la Constitution qu'aucun traitement sanitaire ne puisse être commencé ou poursuivi sans le consentement libre et informé de la personne intéressée ».

Ainsi, en n'exprimant pas des positions claires et ancrées dans la doctrine constante de l'Église catholique, comme l'article d'*Il Giornale* le démontre, mais, au contraire, en ayant des propos sujets à de multiples interprétations contradictoires, le pape François ouvre donc un nouveau front de contestation et de division au sein du monde catholique italien et mondial. Pour le plus grand profit de la culture de mort !

FRANCESCA
DE VILLASMUNDO

Les documents cités sont téléchargeables à partir des liens suivants:

(a) <http://www.medias-presse.info/litalia-dit-oui-au-bio-testament-la-gauche-exulte-la-droite-accuse-suicide-assiste/84884/>

(b) <http://www.lanuovabq.it/it/14-12-2017-litalia-sancisce-il-diritto-di-farsi-uccidere>

(c) <http://www.ilgiornale.it/news/politica/decisiva-linea-fluida-bergoglio-niente-trincee-1474317.html>



Italie - Loi sur l'euthanasie :

Les pro-vie contre le pape François : « *fidèles à la vraie doctrine, non aux pasteurs qui se trompent* »

13 décembre 2017 - Le pape François est à nouveau sous accusation à cause de sa pastorale familiale. Après les *dubia* ^(a) des quatre cardinaux, après la *Correctio filialis* ^(b), après la *Supplica filialis* ^(c), voici la *Promesse de fidélité à la vraie doctrine* ^(d) des mouvements pro-vie et en défense de la famille contre les « ambiguïtés » doctrinales et la « confusion » dans l'Église qui règnent en matière familiale sous le pontificat bergoglien.

Une déclaration sans équivoque, qui critique ouvertement la doctrine et la pastorale familiales du pape François.

Les signataires soulignent que « *C'est donc avec une grande douleur que ces dernières années nous avons du constater que la clarté doctrinale et morale, sur les questions liées à la défense de la vie humaine et de la famille, a été toujours plus avant remplacée par une doctrine ambiguë et même directement contraire à l'enseignement du Christ et aux préceptes de la loi naturelle.* »

Les mouvements catholiques, dont SOS-Tout-Petits du docteur Dor, précisent qu'ils s'inscrivent dans la continuité des *dubia*, de la *Correctio filialis* et de la *Supplica filialis*, de la demande d'audience de la part de ces mêmes mouvements présentée par l'intermédiaire du cardinal Caffarra : toutes des initiatives auxquelles le Pape n'a pas daigné répondre.

« *Comme responsables catholiques pro-vie et pro-famille, nous sommes tenus de souligner les déclarations et actions de ces dernières années qui ont eu un impact*

particulièrement dommageable sur notre travail pour la protection des enfants pas encore nés et de la famille », continuent les auteurs de cette promesse de fidélité.

Pour renforcer leur propos, ils donnent en exemple certaines interventions romaines qui ne peuvent que miner la doctrine officielle de l'Église catholique : déclaration et actions qui contredisent l'enseignement catholique sur la nature du mariage et sur le mal intrinsèque de la contraception et des actes sexuels en-dehors de l'union matrimoniale ; l'approbation, par le Vatican, des Objectifs du Développement durable des Nations-Unies, qui demandent avec insistance aux États membres la réalisation d'un accès universel à l'avortement, à la contraception et à l'éducation sexuelle d'ici 2030 ; l'approche adoptée concernant l'éducation sexuelle, en particulier dans le chapitre VII d'*Amoris laetitia* et dans le programme *The Meeting Point* élaboré par le Conseil pontifical pour la Famille ; et ainsi de suite.

Les signataires, « *afin de respecter leurs responsabilités envers ceux qu'ils ont promis de protéger* », souhaitent donc « *clarifier leur position sur ces thèmes en renouvelant leur immuable adhésion aux positions morales fondamentales* » qu'ils énumèrent : « *il existe certains actes intrinsèquement mauvais qu'il est toujours interdit de commettre :*

« *le meurtre direct d'un être humain innocent est toujours gravement immoral. Par*

conséquent l'avortement, l'euthanasie et le suicide assisté sont des actes intrinsèquement mauvais ;

« *le mariage est l'union exclusive et indissoluble d'un homme et d'une femme et tous les actes sexuels en-dehors du mariage et toutes les formes d'union contre-nature sont intrinsèquement négatifs et gravement nocifs pour les individus et la société ;*

« *l'adultère est un grave péché et ceux qui vivent dans l'adultère ne peuvent être admis aux sacrements de pénitence et de la sainte communion, tant qu'ils ne se repentent pas et ne modifient leur vie ;*

« *les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et l'éducation sexuelle doit être faite par les parents ou, dans certains cas déterminés, dans ces centres éducatifs choisis et contrôlés par eux ;*

« *la séparation de la fin procréative et univoque de l'acte sexuel à travers des moyens contraceptifs est intrinsèquement négative et a des conséquences dévastatrices pour la famille, pour la société et pour l'Église ;*

« *les méthodes de reproduction artificielle sont gravement immorales dans la mesure où elles séparent la procréation de l'acte sexuel et, dans la majeure partie des cas, portent directement à la destruction de la vie humaine dans ses premières étapes ;*

« *il y a uniquement deux sexes, masculin et féminin, chacun d'eux possédant les caractéristiques complémentaires et les différences qui lui sont propres ;*

« *les actes homosexuels sont intrinsèquement mauvais*

et aucune forme d'union entre personnes de même sexe peut être a p p r o u v é e d ' u n e quelconque manière.

Comme responsables catholiques pro-vie et pro-famille nous devons rester fidèles à Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a confié le dépôt de la foi à son Église.»

En définitive, les signataires spécifient être « *obéissants à la hiérarchie de l'Église catholique dans le légitime exercice de son autorité* ». Mais, précisent-ils, « *elle ne pourra jamais nous convaincre et nous obliger à abandonner ou contredire un quelconque article de la foi et de la morale catholique* ».

L'acte d'accusation est dirigé contre l'actuelle hiérarchie ecclésiastique, pape compris, qui alimente la confusion morale et favorise la révolution anthropologique en cours sous la pression du monde Lgbt et transhumaniste.

Ce texte courageux, sans ambiguïté et ferme, se termine par une déclaration de fidélité à l'enseignement pérenne de l'Église :

« S'il existe un conflit entre les paroles et les actes de n'importe quel membre de la hiérarchie, y compris le Pape, et la doctrine que l'Église a toujours enseignée, nous resterons fidèles à l'enseignement pérenne de l'Église. Si nous devons abandonner la foi catholique, nous nous séparerions de Jésus-Christ, à qui nous voulons être

unis pour toute l'éternité. Nous, soussignés, promettons de continuer à enseigner et propager les principaux moraux énoncés ci-dessus et tout autre enseignement authentique de l'Église catholique et que jamais, pour aucune raison, nous nous éloignerons d'eux. »

Il est cependant un point qu'il faut noter, et ce sera notre bémol à cette belle déclaration : cette révolution morale bergoglienne, qui sape profondément les fondements de la famille et de la société et qui porte un autre coup mortel à la défense de la vie, n'est pas une génération spontanée, comme on pourrait le croire en lisant ces lignes intrépides. **Elle a ses racines, et il est fort dommage que les signataires ne les voient pas, dans la révolution moderniste et progressiste qui s'est opérée à Vatican II.** La mentalité relativiste du pape François n'est que le fruit des enseignements doctrinaux libéraux et indifférentistes professés par le dernier Concile et devenus le fondement de l'Église conciliaire qui en est issue, « *église nouvelle* » qui, après avoir « *fait de nouveaux catéchismes, de nouveaux sacrements, une nouvelle messe, une nouvelle liturgie* » (dixit Mgr Lefebvre), fait, tout bonnement, *une nouvelle morale* !

Les deux révolutions se tiennent, sont dans la continuité l'une de l'autre. En fait c'est une

même et seule révolution anthropocentrique qui, depuis plus de 50 ans, travaille, inlassablement, à couvert et à découvert, à faire table rase du passé. A détruire le catholicisme !

Pour la combattre efficacement, c'est donc bien à l'enseignement pérenne de l'Église qu'il faut rester fidèles, c'est-à-dire à la Tradition intégrale de l'Église catholique en rejetant les novations destructrices et mortifères de Vatican II, source empoisonnée à laquelle s'abreuvent le pape François et sa pastorale immorale !

FRANCESCA
DE VILLASMUNDO

Les documents cités sont téléchargeables à partir des liens suivants:

(a) <http://www.medias-presse.info/amoris-laetitia-les-interpretations-contradictaires-les-dubia-des-cardinaux-conservateurs-et-le-silence-du-pape/64454/>

(b) <http://www.medias-presse.info/correctio-filialis-au-pape-francois-un-antidote-injecte-par-une-seringue-infectee/80863/>

(c) <http://www.supplicafiliale.org/>

(d) <https://www.fidelitypledge.com/it/>



Cette **LETTRE** de MEDIAS-CATHOLIQUE.INFO vous a plu ?

Retrouvez-la **chaque semaine** pour être tenu informé de l'actualité religieuse catholique.

- sur internet : medias-catholique.info

- ou dans votre boîte aux lettres (modalités d'abonnement papier page 11)

Faites-la connaître autour de vous !

Italie - A Sesto-Fiorentino, là où devait être construite une église s'élèvera une mosquée !

14 décembre 2017 - La mosquée de Florence ? Elle sera construite à Sesto-Fiorentino... **sur un terrain du diocèse !** La décision est le fruit d'un accord entre, d'un côté, la municipalité de Sesto, l'archidiocèse et l'université de Florence, et de l'autre les associations pour la mosquée de Florence. Il devrait être signé le 22 décembre prochain mais il suscite déjà d'amples contestations.

La municipalité et la communauté islamique ont choisi le terrain. Selon le plan urbain, cette zone est affectée à la réalisation d'édifices pour le culte et pour les activités à caractère religieux. Mais elle appartient au diocèse ! La municipalité a donc convoqué les responsables en leur demandant de la mettre à disposition. Ce que le diocèse a accepté à « titre onéreux » précise-t-il et en échange d'un autre terrain de propriété de l'université et obtenu contre paiement.

« Réaliser une mosquée dans une propriété du diocèse est une tromperie envers les habitants de Sesto-Fiorentino : jusqu'à hier ils savaient que ces terrains auraient été utilisés pour le culte catholique et maintenant, d'un seul coup, ils découvrent que là



sera réalisé un édifice islamique sans que les citoyens aient été interrogés », commente Giovanni Donzelli, le chef du groupe Fratelli d'Italia de la Région Toscane. Il s'agit selon lui « d'un mauvais tour de magie mis en scène laborieusement par les institutions qui ont transformé une église en mosquée. Il s'agit d'un coup de force institutionnel et urbanistique dont les protagonistes assument toutes les responsabilités politiques. Comme catholique je me serai attendu à ce que l'Église se préoccupât de protéger les intérêts des chrétiens, plutôt que de favoriser la construction de nouvelles mosquées les yeux fermés. »

Même langage chez le

responsable local de la Ligue, Jacopo Alberti : « Il semblerait que le débat sans fin relatif à la construction d'un nouveau lieu de culte dans la zone de Florence soit arrivé à son terme avec le choix de réaliser l'édifice sur un terrain de propriété du diocèse. Indépendamment de l'identité du propriétaire, dont nous préférons ne pas commenter le choix, nous répétons cependant notre ferme opposition à ce projet, étant donné que nous retenons, actuellement, plus que suffisant la mosquée déjà présente dans le Valdelsa. »

FRANCESCA
DE VILLASMUNDO



Etats-Unis - des milliers de catholiques ont prié le Rosaire pour sauver leur pays du djihad et de l'avortement

14 décembre 2017 – Le 12 décembre, jour de la fête de Notre-Dame de Guadalupe, un Rosaire sur les Côtes et aux Frontières a été organisé dans plusieurs dizaines de villes américaines, inspiré à « 100% » par le Rosaire aux frontières mis

en place en Pologne. En Pologne, des centaines de milliers de personnes avaient participé à cette magnifique initiative. Ensuite en Italie puis en Irlande, des milliers de catholiques avaient reproduit le même principe d'action.

« Je suis en admiration constante pour la Pologne », avait déclaré Patricia Lemmon, l'une des organisatrices, à LifeSiteNews. « Leurs lois pro-vie et leurs initiatives encourageant les familles à avoir des enfants, soutenant les familles lorsqu'un

enfant trisomique est attendu, accueillant des réfugiés chrétiens mais excluant les autres immigrés, sont un phare d'intelligence associé à la bonté au milieu de tant de choses vraiment sombres des nouvelles de l'Europe occidentale en voie de disparition.»

L'intention de ces rosaires du 12 décembre était de «demander à la Sainte Vierge de sauver les États-Unis du djihad islamique, du déni de la foi chrétienne et de mettre fin à l'avortement».

Le Rosaire des États-Unis aux côtes et aux frontières n'entourait pas littéralement le territoire de la nation américaine. Patricia Lemmon a expliqué que dans ce cas-ci, il s'agissait plutôt de mettre en place «un bouclier de prière». Ici, aux États-Unis, nous faisons les choses État par État, et nous croyons en la représentativité», a-t-elle déclaré à LifeSiteNews. L'objectif était de mettre en place au moins un groupe de prière dans chacun des cinquante États.

La fête de Notre-Dame de Guadalupe a été choisie pour plusieurs raisons. D'abord, la seule apparition mariale du Nouveau Monde certifiée authentique par l'Église catholique a été observée à Guadalupe en 1531. Ensuite, Pie XII a nommé Notre-Dame de Guadalupe Patronne des

Amériques en 1946. Enfin, une bannière représentant Notre-Dame de Guadalupe accompagnait Don Juan de l'armée chrétienne d'Autriche lors de la bataille de Lépante en 1571.

« La Vierge du Nouveau Monde a navigué pour affronter le djihad dans le Vieux Monde, déclarait Patricia Lemmon. N'est-ce pas époustouflant? Cette bataille, contre toute attente, a sauvé l'Europe d'une invasion imminente. Pendant que Don Juan combattait sous cette bannière, le pape a prié le chapelet.»



L'anniversaire de la bataille de Lépante, le 7 octobre, est aussi la fête du Saint Rosaire et la date qui fut choisie par les organisateurs du Rosaire polonais aux frontières.

« Ainsi, le jour de la fête de Notre-Dame de Guadalupe, qui a



accompagné la victoire de Lépante, nos prières combattent le djihad et défendent la foi catholique et la vie.»

Cette initiative vient de laïcs et non du clergé. Interrogée à ce sujet, Patricia Lemmon a répondu avec humour qu'il s'agissait d'« un chapelet de Far West.

Nous n'avons pas attendu que les évêques américains fassent quoi que ce soit, a-t-elle déclaré. Ils ne semblent pas de la même trempe que les évêques polonais qui défendent la Foi ».

PIERRE-ALAIN DEPAUW



BULLETIN D'ABONNEMENT et de SOUTIEN

À retourner complété à: MEDIAS-PRESSE-INFO — - 105 route des Pommiers - Centre UBIDOCA, 10125
74370 SAINT-MARTIN-BELLEVUE - France

Je m'abonne à la **LETTRE de MEDIAS-CATHOLIQUE.INFO** (parution hebdomadaire) pour:

6 mois (25 à 27 numéros): **70 euros** **1 an** (50 à 54 numéros): **110 euros** (Tarifs pour l'étranger: nous consulter)

M. Mme Mlle NOM :

Prénom:

Adresse complète :

Code postal et Ville:

Je soutiens la **LETTRE de MEDIAS-CATHOLIQUE.INFO** par un don de :

Règlement : par chèque bancaire ci-joint (à l'ordre de MEDIAS-PRESSE-INFO)
 par carte de crédit (Paypal) sur le site: medias-catholique.info

France - Les francs-maçons célèbrent leurs anniversaires. Ils rappellent que la légalisation de la pilule contraceptive et de l'avortement sont le résultat d'un travail maçonnique à l'Assemblée nationale


CÉRÉMONIE EN HOMMAGE À PIERRE SIMON ANCIEN GRAND MÂÎTRE DE LA GLDF
GYNÉCOLOGUE ET COFONDATEUR DU MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL

**50 ANS
DE LA LOI
NEUWIRTH**



INVITATION

Mercredi 13 décembre 2017 • Rendez-vous à 19 h 30
Hôtel de la Grande Loge de France
Temple Pierre Brossolette - 8, rue Puteaux • 75017 PARIS (Métro Rome)

16 décembre 2017 - Le 13 décembre 2017, dans le temple maçonnique de son siège national, situé rue Puteaux dans le XVII^e arrondissement de Paris, la Grande Loge de France (GLDF) a célébré à la fois les 50 ans de la **Loi Neuwirth** ^(a) concernant la légalisation des pilules contraceptives, et la



mémoire de son ancien Grand Maître **Pierre Simon**, décédé en 2008, qui fut l'un des principaux artisans de cette loi. Ce gynécologue franc-maçon, cofondateur du mouvement français pour le **planning familial**, œuvra aussi à la rédaction de la **Loi Veil de 1975** légalisant l'avortement. La fille de Pierre Simon, **Perrine Simon-Nahum**, et deux frères de la loge **La Nouvelle Jérusalem**, où a été initié Pierre Simon en 1953, étaient les intervenants de cette commémoration maçonnique qui vient rappeler, si besoin en était encore, les liens entre le monde politique et la franc-maçonnerie, ainsi que l'influence des loges maçonniques sur l'élaboration de certaines lois. Un blog maçonnique présente ainsi Pierre Simon : « *Médecin et franc-maçon* ». Oui mais sacrement politique aussi. Et

avant tout. Car chez cet homme né en 1925 dans une famille juive bourgeoise de l'Est de la France, l'engagement politique a précédé, de peu, l'initiation. En 1951, il fonde avec **Charles Hernu** le Club des jacobins, alors qu'il est initié à la Loge **La Nouvelle Jérusalem** de la GLDF en 1953. Son parcours politique le conduit ensuite au **Parti radical-socialiste** du franc-maçon **Léon Bourgeois**... et de **Pierre Mendès France**. Le jour de l'exclusion de ce dernier, il participe à la fondation du **PSA** (Parti socialiste autonome) d'**Edouard Depreux**, une des trois composantes qui se regrouperont pour la fondation du **PSU** (Parti socialiste Unifié) le 3 avril 1960... le parti de **Michel Rocard**. Il revient ensuite au Parti radical. Il sera même candidat à deux reprises, en 1967 et en 1968, aux élections législatives, sans être

élu. Mendésiste, rocardien... et proche de **Jean-Jacques Servan-Schreiber**, le fondateur de **L'Express** en 1953 avec Françoise Giroud.

A ce sujet, ce communiqué de la Grande Loge de France en 2013 :

Communiqué de presse
26 novembre 2013

**La Grande Loge de France honore
l'engagement et l'action de Lucien Neuwirth**

La Grande Loge de France (GLDF) rend hommage à Lucien Neuwirth, résistant, député puis sénateur, porteur de la loi du 28 décembre 1967 sur la contraception.

Sa collaboration et l'amitié qui le lient au docteur Pierre Simon, co-fondateur du mouvement français pour le planning familial, futur Grand Maître de la Grande Loge de France, permettront d'aboutir à cette loi essentielle.

Leur engagement commun en faveur de droits nouveaux et de libertés nouvelles pour les femmes aura marqué une évolution fondamentale de notre société. Nous saluons leurs mémoires.

Marc Henry
Grand Maître de la Grande Loge de France

On a oublié que le parti communiste français (PCF), principale force de la gauche au parlement dans les années 1950 et 1960, était initialement farouchement opposé à la pilule contraceptive. La campagne de **Maurice Thorez** ^(b), **Jeannette Thorez-Vermeersch** ^(c) déclarait : « *Depuis quand les ouvrières réclameraient-elles le droit d'accéder aux vices de la bourgeoisie ? La pilule qui en fera des putains.* »

Le PCF fit campagne contre la contraception et l'avortement en considérant que la pilule contraceptive était le moyen pour la droite de limiter les naissances dans la

classe ouvrière afin de prendre l'avantage dans la lutte des classes !

Pour constituer une majorité à l'Assemblée nationale en faveur de ses projets mortifères, le franc-maçon Pierre Simon a donc utilisé la **Fraternelle parlementaire**, qui regroupe les parlementaires francs-maçons de tous bords politiques.

En 1959, Pierre Simon est aussi à l'origine du lancement du **Mouvement pour le planning familial**, mouvement pour le contrôle des naissances qui a pu immédiatement compter sur des relais médiatiques à *L'Express* et au *Monde*.

La loi Neuwirth fut finalement votée en décembre 1967 abolissant la loi de 1920 qui interdisait à la fois la promotion de la

contraception et l'avortement ^(d). Pierre Simon a contribué à rédiger la loi sur l'avortement adoptée en 1975 après un houleux débat ^(e). Dans une vidéo diffusée dans le Grand temple de la GLDF le 14 décembre 2017, on voit Pierre Simon raconter ses souvenirs auprès du ministre Robert Boulin, dont il était très



Lucien Neuwirth

proche : « *J'ai fait initier la moitié du cabinet... et même Boulin m'a demandé d'entrer en maçonnerie, alors qu'il était catholique traditionaliste... je l'en ai dissuadé en raison de son statut de ministre !* »

En 1971, Pierre Simon fut aussi l'auteur du « **Rapport Simon** » ^(f) consacré au comportement sexuel des français, une sorte de rapport Kinsey à la française.

La même année, en tant que Grand Maître de la GLDF, Pierre Simon faisait parler au siège de son obédience maçonnique **Mgr Pézéril**.

PIERRE-ALAIN DEPAUW

Les documents cités sont téléchargeables à partir des liens suivants:

(a) https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Neuwirth

(b) https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Thorez

(c) https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeannette_Vermeersch

(d) <https://www.publicsenat.fr/article/societe/50-ans-de-la-loi-neuwirth-l-histoire-de-la-contraception-en-6-dates-79632>

(e) <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/la-loi-veil-sur-l-avortement/>

(f) <http://www.prix-pierre-simon.com/biographie-1925-2008-2/le-rapport-sur-le-comportement-sexuel-des-francais-ou-rapport-simon/>



Ce *Rosaire pour la Vie* que l'extrême gauche trouve insupportable

13 décembre 2017 - Le Docteur Xavier Dor réagit de façon magistrale à la pétition lancée par l'extrême gauche et demandant au ministre Gérard Collomb d'interdire les Rosaïres pour la Vie organisés par l'association SOS Tout Petits ⁽¹⁾.

Cette interview peut être visionnée à partir du lien suivant:
<https://youtu.be/9G56110RLqI>

LÉO KERSAUZIE

⁽¹⁾ voir *Lettre MCI* n°12



« On a aboli la peine de mort et on n'a jamais autant tué. Toutes les victimes sont innocentes ».



Exposition jusqu'au 20 janvier 2018 à Neuilly – Les Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve durant la Première Guerre mondiale

13 décembre 2017 - À l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, les Sœurs de Saint Thomas de Villeneuve proposent jusqu'au 20 janvier 2018 à leur maison-mère de Neuilly-sur-Seine une exposition intitulée :

« *Soigner, éduquer, survivre : La vie des Sœurs hospitalières de Saint Thomas de Villeneuve durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)* »

Présentes en 1914-1918 dans des communautés allant de la Belgique jusqu'à la région parisienne, en pleine zone de guerre, les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve ont poursuivi leurs actions hospitalière et enseignante pendant les quatre années du conflit, et cela sous des



bombardements constants voire sous occupation allemande. Cette rétrospective met en lumière leur quotidien et le rôle qu'elles ont joué auprès des militaires et de la société civile grâce à des témoignages

exceptionnels laissés par les religieuses, mais aussi grâce à une importante collection de photographies inédites.

Informations pratiques :
Adresse : Maison-mère de la

Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve – 52 boulevard d'Argenson – 92200 Neuilly-sur-Seine

Horaires : Du lundi au samedi : 10h-12h et 15h-18h / Le dimanche : 10h30-12h et 15h-17h30

Entrée libre.

À propos de la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

La Congrégation a été fondée en 1661 par le Père Ange Le Proust. Sa vocation première est le secours matériel et spirituel des pauvres et malades dans les établissements hospitaliers. Au cours des siècles s'est ajoutée la gestion d'établissements scolaires, ainsi que la fondation de missions à l'étranger. La Congrégation est aujourd'hui composée de plus d'une centaine de religieuses réparties entre la France, l'Afrique et l'Amérique.

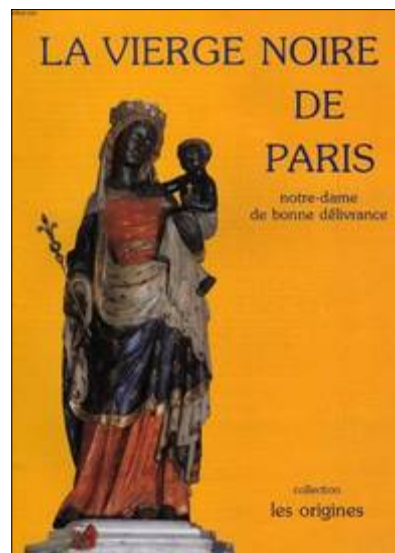
Sa maison-mère est depuis 1908 à Neuilly-sur-Seine, au 52 boulevard d'Argenson. Elle est notamment un

lieu de pèlerinage réputé de par la présence dans sa chapelle d'une statue de Vierge noire, Notre Dame de Bonne Délivrance, vénérée depuis le Moyen Âge.

Téléphone: 01.47.47.42.20 / Site internet: www.congregation-stv.org / Page Facebook : @CongregationSaintThomasDeVilleneuve



Saint Thomas de Villeneuve



Père Ange Le Proust



Renseignements
Réservations de stands :

T
él. :
01 34 11 16 94.

Courriel :
paysreel@civitas-parti-catholique.com

Site internet :
<http://www.civitas-institut.com>

SOMMAIRE

<input type="checkbox"/> Exclusif - Entretien avec M. l'abbé Paul Morgan, ancien supérieur du district de Grande-Bretagne de la Fraternité Saint-Pie X	1
<input type="checkbox"/> Autriche - Hérésie et sacrilège dans la cathédrale de Vienne: le cardinal accueille des activistes homosexuels	3
<input type="checkbox"/> Fin de vie : l'Italie dit « oui » au bio testament.	5
<input type="checkbox"/> Italie - Loi sur l'euthanasie : ses partisans pleurent de joie parce qu'ils ont légalisé la mort	6
<input type="checkbox"/> Italie - Loi sur l'euthanasie : La ligne « fluide » du Pape François a été déterminante	6
<input type="checkbox"/> Italie - Loi sur l'euthanasie : Les pro-vie contre le pape François : « fidèles à la vraie doctrine, non aux pasteurs qui se trompent »	8
<input type="checkbox"/> Italie - A Sesto-Fiorentino, là où devait être construite une église s'élèvera une mosquée !	10
<input type="checkbox"/> Etats-Unis - des milliers de catholiques ont prié le Rosaire pour sauver leur pays du djihad et de l'avortement	10
<input type="checkbox"/> France - Les francs-maçons célèbrent leurs anniversaires	12
<input type="checkbox"/> Ce Rosaire pour la Vie que l'extrême gauche trouve insupportable	14
<input type="checkbox"/> Exposition jusqu'au 20 janvier 2018 à Neuilly – Les Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve durant la Première Guerre mondiale	14
<input type="checkbox"/> Agenda - 24 mars 2018 : 2 ^e Fête du Pays réel, organisée par CIVITAS	15

Bulletin d'abonnement et de soutien : page 11